



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation interministérielle  
à l'accueil et à l'intégration  
des réfugiés



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



**RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DELEGATION REGIONALE  
ACADEMIQUE A LA JEUNESSE  
A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS**

# Appel à manifestation d'intérêt 2025 Programme Volont'R

Afin de rendre l'engagement citoyen accessible à tous et notamment à celles et ceux maîtrisant peu le français, le programme Volont'R propose des missions de service civique adaptées.

Le service civique est un programme d'État en faveur de l'engagement citoyen des jeunes : chaque jeune âgé de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, souhaitant effectuer un service civique doit se voir proposer la conduite d'une mission d'intérêt général au sein d'un organisme agréé par l'État.

Le programme est ouvert aux jeunes réfugiés ainsi qu'aux jeunes primo-arrivants. Pour rappel une personne primo-arrivante est définie comme une personne ressortissante d'un pays tiers à l'Union européenne, titulaire depuis moins de cinq ans d'un titre de séjour délivré au titre de l'immigration familiale, de l'immigration professionnelle ou de la protection internationale. Les personnes réfugiées sont des

personnes primo-arrivantes bénéficiant du statut BPI. Il existe 2 formes de protection par l'asile : le statut de réfugié et la protection subsidiaire.

Ne sont pas considérés comme primo-arrivants tous les autres ressortissants étrangers, notamment les étudiants étrangers, les stagiaires, les travailleurs saisonniers ou détachés, les demandeurs d'asile, les mineurs non accompagnés, les étrangers en situation irrégulière. Ces autres statuts ne sont pas éligibles au programme Volont'R.

Le programme Volont'R est piloté par l'agence du service civique, la DIAIR et la DIAN. La direction interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) accompagne le changement de regard des jeunes sur les migrations et favorise l'intégration des réfugiés dans la société française en recourant à des missions de service civique. La Direction à l'intégration et à l'accès à la nationalité assure le pilotage et la mise en œuvre de la politique d'intégration des personnes primo-arrivantes.

La mise en œuvre du programme au niveau régional est confiée à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DREETS) et à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) en lien avec les services départementaux de l'Etat.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à soutenir l'émergence et la mise en œuvre concrète du programme Volont'R en PACA pour un objectif indicatif de 36 missions Volont'R à réaliser dans notre région en 2025.

### **Quelles sont les actions éligibles ?**

Toutes les missions de service civique peuvent être proposées aux jeunes primo-arrivants dont les jeunes réfugiés.

**Il conviendra de distinguer les missions qui génèrent des coûts spécifiques, des missions qui ne nécessitent pas d'engager des financements propres.**

Les actions éligibles aux financements Volont'R sont :

- Les frais engagés afin de permettre au jeune de suivre sa mission soit : transports et hébergements essentiellement
- Des formations spécifiques liées à la réalisation de la mission et au projet d'avenir du volontaire.

Les demandes de financement devront identifier précisément les frais programmés et spécifiques aux jeunes du programme Volont'R.

Pour les autres démarches les jeunes accompagnés doivent être orientés vers les services (institutions) et/ou le tissu associatif local en charge de l'accompagnement des jeunes primo-arrivants dont les jeunes réfugiés, soit :

- Les services de droit commun

- Les dispositifs spécifiques d'accompagnement des étrangers dans leurs accès aux droits : <http://accueil-etrangers.org/>
- Les dispositifs spécifiques d'accès à la langue : [BonjourBonjour](#)
- Le dispositif Sésame pour l'accès des jeunes à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes dans le sport et l'animation : <https://www.ac-aix-marseille.fr/le-dispositif-sesame-122504>
- Les structures d'accompagnement spécifiques des réfugiés dans le cadre du programme AGIR. Afin d'identifier les structures d'accompagnement sur votre territoire d'intervention il conviendra de solliciter les services départementaux DDETS

Les projets qui soutiennent et valorisent la création d'un parcours structurant (sortie positive post service civique) pour les jeunes seront valorisés.

Les projets proposés pourront être régionaux, interdépartementaux ou départementaux.

### **Qui peut candidater ?**

Sont éligibles les organismes publics ou privés, agréés pour l'accueil des volontaires du service civique et dont le siège social est domicilié en région PACA en 2025 ou disposant d'une antenne en PACA.

### **Envoi des dossiers de candidature :**

Les organismes souhaitant déposer un dossier sont invités à télécharger le dossier Cerfa soit sur le site internet <https://www.service-public.fr/> , soit à partir du lien <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Les porteurs doivent remplir ce document de manière exhaustive, conformément aux indications de la page 2 du formulaire. Les porteurs de projets pourront par ailleurs y ajouter tout document qu'ils jugeraient utile.

**La date limite de réception des dossiers complets est fixée au :  
vendredi 12 septembre 2025 inclus.**

**Les propositions doivent être envoyées à :**

**Marie Simon** (DRAJES) : [Marie.Simon2@region-academique-paca.fr](mailto:Marie.Simon2@region-academique-paca.fr)

**copie à :** [drajespaca-service-civique@region-academique-paca.fr](mailto:drajespaca-service-civique@region-academique-paca.fr)

**Isabelle Fouque** (DREETS) : [isabelle.fouque@dreets.gouv.fr](mailto:isabelle.fouque@dreets.gouv.fr)

**Agathe Chante** (DREETS): [agathe.chante@dreets.gouv.fr](mailto:agathe.chante@dreets.gouv.fr)

